

Etat des lieux des exploitations agricoles sur le territoire communal de Nouvron-Vingré

-  Limite de propriété
-  Bâtiments d'élevage
-  Condition de distance de 50 m (régime RSD)

1. SCEA DE CONFRECOURT : Polyculture
2. EARL DE RIVIERE : Polyculture
3. EARL DE LA FERME BRULEE : Polyculture
4. EARL DU CLOS : Polyculture et élevage ovin
5. EARL WARGNIER : Polyculture

 Bâtiment agricole en 2021

Echelle : 1:5 000



0 125 250
Mètres

Indicateur d'emprise :

